

RECENSEMENT CITOYEN

16 ans : l'heure du recensement citoyen

“ Dès 16 ans, chaque jeune Français, garçon ou fille, doit accomplir une démarche obligatoire : le recensement citoyen. Il doit être effectué dans les trois mois suivant la date d'anniversaire. Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent, quant à eux, se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Comment faire ?

Vous pouvez vous faire recenser sur internet en vous connectant sur le site de la ville sgdb91.com. Se rendre dans l'onglet "Services", "Les affaires générales et élections". Puis dans la rubrique les "Formalités", vous accéderez au lien du site "Service-Public.fr" pour réaliser la démarche en ligne. Vous pouvez aussi vous rendre à la Mairie annexe, au service des Affaires générales. Si le jeune est mineur, l'un des parents peut faire la démarche à sa place. S'il est majeur, il doit la faire lui-même.

Pourquoi ?

À la suite du recensement, une attestation lui est remise. Cette dernière sera exigée pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté ainsi que pour passer certains examens

(permis, bac...). Ce recensement permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales dès les 18 ans du jeune. ■



Service des Affaires générales

Mairie annexe • 1 rue Emile Kahn
01 69 46 80 73
affaires-generales@sgdb91.com



PRÉVENTION

Des règles à suivre pour éviter les cambriolages !

“ Même si le nombre de cambriolages est fortement en baisse (- 40%), il est nécessaire d'appliquer quelques règles pour partir en toute tranquillité.

La première règle de bon sens est de bien vérifier vos équipements, serrures et portes avant de quitter votre domicile. Pour les pavillons, il est préférable de posséder un éclairage extérieur automatique à détecteur de mouvement ou un système d'alarme.

Il est essentiel de ne pas laisser dans votre jardin des objets utiles au cambriolage comme une échelle par exemple. Évitez de garder chez vous de l'argent liquide et des objets de valeur.

Laissez des signes de présence dans votre domicile et ne laissez pas votre courrier s'accumuler et en cas de courte absence une radio ou une télé allumées peuvent faire illusion.

Prévenez vos voisins en cas de départ ; ils pourront ouvrir et fermer vos volets régulièrement pour masquer votre absence et, surtout, ne déposez jamais vos clefs sous le paillason ou dans la boîte aux lettres...

En cas de cambriolage, quelques conseils de base : ne touchez à rien, n'intervenez jamais et appelez le plus rapidement possible les forces de l'ordre.

Pensez à échanger avec vos voisins sur l'ambiance du quartier et vos dates de vacances et bien entendu prévenez la police en remplissant une fiche "Opération Tranquillité Vacances" au commissariat ou à la Police municipale (ci-contre).

 **Commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois**
01 69 46 80 01 ou le 17

Activez des sources lumineuses par des minuteriers.



Laissez des signes visibles de présence.



Fermez portes, fenêtres et volets.



Prévenez vos voisins de votre absence pour récupérer votre courrier.



Placez vos objets de valeur en lieu sûr.



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux mais à la Police.

DISPOSITIF Opération Tranquillité vacances

Ce service totalement gratuit permet à la Police municipale et nationale de surveiller plus attentivement les logements vides lors des vacances. Pour cela, rendez-vous à la Police municipale ou sur le site de la Ville. Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et si vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur. Les agents vous préviennent en cas d'anomalie ou de dégradation.

 **Police municipale**
218/220 route de Corbeil
01 69 46 80 01

 **TÉLÉCHARGER
LE FORMULAIRE**



LUTTE CONTRE L'ABANDON DES ANIMAUX

L'été, une saison à risque

« Chaque été, au moment des départs en vacances, des milliers d'animaux sont abandonnés.

En 2024, la Société protectrice des animaux (SPA) a recueilli plus de 43 000 animaux dans ses refuges : 28 547 chats, 12 253 chiens, mais aussi des nouveaux animaux de compagnie, des équidés et des animaux de ferme. Derrière chaque abandon, un animal dérouté, stressé, souvent livré à lui-même.



L'abandon est un acte de cruauté, puni par la loi : jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (article 521-1 du Code pénal). Face à ce fléau, la SPA multiplie les actions, mais les places manquent et les adoptions reculent, notamment chez les chiens. Pourtant, des solutions existent pour faire garder son compagnon à quatre pattes : pensions, familles d'accueil ou services spécialisés. L'abandon n'est une solution ! Adoptez un animal, c'est s'engager. Alors soyons responsable ! ■



LA POSTE

HORAIRES ESTIVAUX

Bureau de poste Gare

Le bureau de poste Gare, situé au 68 avenue Gabriel Peri, adopte ses horaires d'été du 30 juin au 31 août. Voici les horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h.

Reprise des horaires habituels le 1^{er} septembre.

DON DU SANG

Jeudi 21 août



Participez à la collecte de sang jeudi 21 août, de 15h à 19h30, à la salle du Champ de Foire, rue Léo Lagrange. Un geste simple, vital et solidaire.

Permanences

- ➔ **AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES MÉDIAVIPPP 91**
Le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h et le 3^e vendredi du mois de 14h à 17h à l'Espace France Services.
Prise de RDV : MÉDIAVIPPP 01 60 78 84 20.
- ➔ **POINT RELAIS CAF**
Espace France Services.
12 rue des Eglantiers.
Accueil aux horaires d'ouverture de la structure.
- ➔ **ÉCRIVAIN PUBLIC**
Tous les jeudis, de 9h à 12h, au CCAS.
10 rue des Siroliers
Contact : 01 69 46 81 60.
- ➔ **CIDFF**
Le mardi de 9h à 12h au CCAS sans rendez-vous.
Le vendredi après-midi de 14h à 17h.
RDV : Maison de justice et du droit au 01 69 46 81 50.
- ➔ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Aider au règlement amiable des conflits à la maison de la justice et du droit de Cœur d'Essonne Agglomération.
72 route de Corbeil, Villemoisson-sur-Orge
Sur RDV au 01 69 46 81 50.
- ➔ **CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**
Deux mardis dans le mois de 9h à 11h30.
14 rue des douze Apôtres, Evry. Sur rendez-vous au 01 60 78 01 27.

Les pharmacies de garde



DIMANCHE 6 JUILLET

GRANDE PHARMACIE DE FLEURY

24 rue Rosa Parks
Fleury Merogis
01 60 15 80 83

DIMANCHE 13 JUILLET

PHARMACIE ERMITAGE

6 place de la Libération
Villemoisson-sur-Orge
01 69 04 05 15

LUNDI 14 JUILLET

PHARMACIE DU C.CAL

E.LECLERC
28 route de Grigny
Viry Chatillon
01 69 05 40 52

DIMANCHE 20 JUILLET

PHARMACIE BUISSON

36 boulevard de la Gribelette
Morsang-sur-Orge
01 60 15 15 73

DIMANCHE 27 JUILLET

PHARMACIE DUONG

1 rue Jean Dussart
Morsang-sur-Orge
01 60 16 08 53

DIMANCHE 3 AOÛT

PHARMACIE DE LA GARE

3 avenue Paul Vaillant Couturier
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 16 14 89

DIMANCHE 10 AOÛT

PHARMACIE CENTRALE DE BRÉTIGNY

10 boulevard de la République
Brétigny-sur-Orge
01 69 88 80 42

VENDREDI 15 AOÛT

PHARMACIE FROMENTIN

91 route de Corbeil
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 00 50

DIMANCHE 17 AOÛT

PHARMACIE DU DAMIER

9 place du Damier
Grigny
09 87 55 49 74

DIMANCHE 24 AOÛT

PHARMACIE DE LA BOËLE

4 rue de la Boële
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 16 07 04

DIMANCHE 31 AOÛT

PHARMACIE DU DAMIER

9 place du Damier
Grigny
09 87 55 49 74

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

PHARMACIE DU ROND POINT

2 av. du Dr Louis François Fichez
Fleury Merogis
01 69 24 39 90

PHARMACIES DE GARDE

+ d'infos sur monpharmacien-idf.fr. Pour rappel, dans tous les départements d'Île-de-France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie ou le commissariat de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit. Composer le 17.**

Le baromètre Cartes d'identité et passeports

Période du 1^{er} juin au 31 juillet 2025

Faire votre passeport pour les vacances, refaire votre pièce d'identité prend du temps et il peut être urgent de venir nous voir. Ce baromètre vous donne les délais d'obtention d'un rendez-vous et les délais (indicatifs) de fabrication par la préfecture. Le meilleur moyen d'être serein quand vous effectuerez vos démarches est de prévoir à l'avance !

Prise de rendez-vous
en Mairie

1
MOIS

Fabrication
en Préfecture

1
MOIS

Délais indicatifs, sous réserve de l'évolution des rendez-vous et que le dossier ne soit pas rejeté par l'ANTS car incomplet ou non conforme.

VOTRE VILLE N°358 - CAHIER PRATIQUE - N°10 - JUILLET • AOÛT 2025

Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois • ☎ 01 69 46 80 00 • www.sgdb91.com

Directeur de la publication : Frédéric Petitta • Rédactrice en chef, Directrice de la Communication : Isabelle Auffret

Rédaction : Willy Richert, Sylvie Santiso Perez, Sonia Caccamo • Mise en page : Julien Hosni

Photos : Service communication • Impression : Imprimerie de Compiegne • Reproduction même partielle interdite.

— #sgdb91 —



@villesgdb91

ESPACES VERTS

Cet été, prenons l'air dans nos parcs et jardins publics

“ Lutter contre le réchauffement climatique c'est avant tout préserver nos espaces verts et rendre nos parcs plus accueillants lors de grosses chaleurs. Voilà donc le plan des parcs et des promenades de la bien nommée Sainte-Geneviève-des-Bois.

44
HECTARES DE FORÊTS ET BOIS SOUMIS AU RÉGIME FORESTIER

43,2 m²
DE SURFACE MOYENNE D'ESPACE VERT PAR HABITANTS
(17,4 m² en moyenne dans le Grand Paris)



Parc de la vallée de l'Orge

A vélo ou à pied, magnifique balade dans ce parc de 26 hectares qui borde l'Orge et la Boële. *Un trésor naturaliste.*

Parc Pablo Neruda

Joueurs de boules ou passionnés d'expo photos se partagent ce parc de cœur de ville ombragé. *Le parc central.*

Parc de la Châtaigneraie

Héritage de la forêt de Séquigny, en pleine rénaturation avec de nouveaux jeux, un théâtre de verdure et des sculptures en bois à découvrir. *Le parc à redécouvrir.*

Parc du Donjon

Parc emblématique de la ville avec vue sur le donjon et sa cour pavée. *Incontournable. Le parc historique.*

Parc des Mares Yvon

Des sentiers pour se couper du monde, des jeux pour enfants, un verger et des mares bien entendu. Frais et plein de bruits d'oiseaux. *Le parc secret.*

Parc Pierre

10 hectares de jeux pour enfants, d'animaux qui coulent une retraite heureuse et de souvenirs inoubliables pour tous les Génovéfains. *Le parc familial.*

Service Environnement
01 69 46 81 41 • environnement@sgdb91.com

ENVIE DE RANDONNER À TRAVERS LE TERRITOIRE ?

LES SAKADOS DU DONJON
sakados91@gmail.com • sakados-du-donjon.com

LE CLUB DES RANDONNEURS DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
www.club-randonneur-sgdb91.com